



Christine BONNET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

ASSOCIATION AIR PAYS DE LOIRE

Siège social : 7 allée Pierre de Fermat

CP 70709

44307 NANTES CEDEX 03

Exercice du 01.01.09 au 31.12.09

RAPPORT
du Commissaire aux Comptes sur
les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES,
Sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Air Pays de Loire tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par l'association, j'ai été conduit à examiner la régularité de la méthode retenue en matière de comptabilisation des subventions d'investissements décrit dans la note 2-1 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

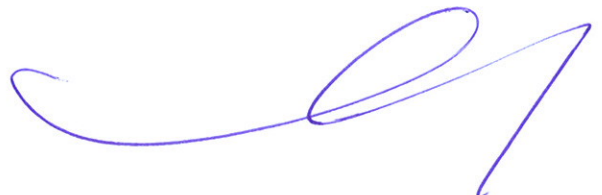
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nantes, le 26 mai 2010

Christine BONNET

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Rennes



Bilan

Association

ASS Air Pays de la Loire

Au : 31/12/2009

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amorl. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement	186 655	174 478	12 176	67 925
	Concessions, logiciels et droits similaires	562 981	519 277	43 703	36 252
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Total		749 636	693 756	55 880	104 177
Actif immobilisé Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions	927 607	444 244	483 363	548 127
	Inst. techniques, mat. out. industriels	2 587 355	1 822 396	764 959	803 237
	Autres immobilisations corporelles	923 628	732 767	190 861	193 202
	Immobilisations grevées de droits	270 667		270 667	280 000
	Immobilisations corporelles en cours				4 802
	Avances et acomptes				
Total		4 709 258	2 999 408	1 709 850	1 829 369
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	457		457	457
	Autres immobilisations financières	9 877		9 877	10 032
Total		10 335		10 335	10 490
Total I		5 469 230	3 693 164	1 776 066	1 944 037
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnem.	47 016		47 016	35 853
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Total		47 016		47 016	35 853
Actif circulant Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes	1 313		1 313	
	Créances usagers et comptes rattachés	374 774		374 774	364 307
	Autres créances	783 082		783 082	488 116
	Total		1 157 857		1 157 857
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	816 660		816 660	905 456
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	3 963		3 963	8 018
Charges constatées d'avance (4)	25 488		25 488	21 880	
Total	II	2 052 299		2 052 299	1 823 634
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III				
Primes de remboursement des emprunts	IV				
Ecart de conversion Actif	V				
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		7 521 530	3 693 164	3 828 365	3 767 671
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Bilan

ASS Air Pays de la Loire

Au : 31/12/2009

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	459 933	459 933
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	90 194	90 194
	Report à nouveau	175 071	203 134
	Résultat de l'exercice	-45 485	-28 062
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
Autres fonds associatifs			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 011 656	1 991 991	
Provisions réglementées	45 734	45 734	
Droit des propriétaires (commodal)	270 667	280 000	
Total	I	3 007 771	3 042 924
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	1 327	22 972
	Provisions pour charges	52 693	50 271
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	55 776	43 055
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total	II	109 796	116 298
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	25 411	
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 481	190 010
	Dettes fiscales et sociales	221 305	222 679
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 177	113 064
	Autres dettes	67 966	41 960
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	200 455	40 733	
Total	III	710 798	608 448
Ecart de conversion passif	IV		
Total du passif	(I+II+III+IV)	3 828 365	3 767 671
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	25 411	
(3) Dont emprunts participatifs			
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

ASS Air Pays de la Loire

Période de l'exercice 01/01/2009 31/12/2009 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2008 31/12/2008 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	{ Biens		
	{ Services liés à des financements réglementaires		
	{ Autres services	348 656	327 040
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	348 656	327 040
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	699 114	594 791
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	29 294	27 341	
Cotisations	784 689	860 538	
Autres produits (1)	349 461	391 202	
Total des produits d'exploitation I	2 211 216	2 200 912	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	{ Achats	113 144	105 840
	{ Variation de stocks	-11 163	-1 441
	Autres achats et charges externes (2)	556 674	561 040
	Impôts, taxes et versements assimilés	71 328	67 165
	Salaires et traitements	807 087	738 879
	Charges sociales	306 640	292 205
Dotations	417 120	466 810	
- sur immobilisations			
{ amortissements			
{ provisions			
d'exploitation			
- sur actif circulant : provisions			
- pour risques et charges : provisions	2 422	11 960	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation II	2 263 254	2 242 460	
Résultat d'exploitation (I-II)	-52 038	-41 547	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1	
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 945	28 286
Total des produits financiers V	3 947	28 286	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI			
Résultat financier (V-VI)	3 947	28 286	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	-48 090	-13 260	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail	mobilier	
	immobilier		

Compte de résultat (suite)

ASS Air Pays de la Loire

Période de l'exercice 01/01/2009 31/12/2009 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2008 31/12/2008 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	21
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 908	-466
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	11 909	-445
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	167
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 301	14 189
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	9 304	14 356
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 604	-14 802
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		2 227 073	2 228 754
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		2 272 559	2 256 817
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-45 485	-28 062
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		74 683	72 111
Bénévolat			
Prestations en nature		74 683	72 111
Dons en nature			
Charges		74 683	72 111
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		74 683	72 111
Personnel bénévole			

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES



Association Air Pays de la Loire

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2009

31 mars 2010

Association Air Pays de la Loire
7 allée Pierre de Fermat
44307 NANTES

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sommaire

- 1 Présentation des comptes
- 2 Méthodes générales
 - 2.1 Convention de principe
 - 2.2 Immobilisations
 - 2.3 Amortissements et immobilisations
 - 2.4 Immobilisations financières
 - 2.5 Stocks et en-cours
 - 2.6 Créances
 - 2.7 Tableau des immobilisations (en €)
 - 2.8 Tableau des amortissements (en €)
- 3 Tableau des provisions (en €)
- 4 Etat des créances et dettes
- 5 Tableau de variation des fonds associatifs
- 6 Affectation de l'excédent disponible définitivement acquis
- 7 Subventions à recevoir
- 8 Charges constatées d'avance
- 9 Produits constatés d'avance
- 10 Détail des dettes fiscales et sociales
- 11 Information concernant les contributions volontaires en nature
 - 11.1 Au titre de l'équipement
 - 11.2 Au titre de fonctionnement
- 12 Informations complémentaires
 - Droit individuel à la formation (DIF)

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont attestés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), suivant les dispositions du règlement 99-01 du 16 février 1999 dudit comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Méthodes générales

2.1 Convention de principe¹⁻²

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

¹ Sous réserve des modifications apportées par le PCG 1999 (règlement du CRC du 27 avril 1999) qui classe les principes comptables en quatre catégories :

- image fidèle,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes.

² Articles 531.1. à 531.1.5. du PCG 99

Rappel sur la méthode retenue en matière de comptabilisation des subventions d'investissements

Ces subventions sont classées dans les Fonds Associatifs avec droit de reprise et font l'objet d'une reprise au compte de résultat à concurrence de la dotation aux amortissements des immobilisations qu'elles financent, sans distinction du caractère renouvelable ou non des immobilisations par l'association.

Il s'agit là d'une décision de gestion afin d'harmoniser les pratiques des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air et ainsi se conformer aux recommandations et directives émanant de la Fédération et du Ministère chargé de l'Environnement.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.2 Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- des logiciels généraux qui sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans,
- des logiciels spécifiques du système d'exploitation amortis sur 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire. Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

Immobilisations en-cours

Il n'y a pas d'immobilisations en cours à la clôture de l'exercice.

2.3 Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Durées d'amortissements

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| • Matériels informatique | 3 à 4 ans |
| • Matériels de mesure | 7 ans |
| • Matériels de transport | 3 à 5 ans |
| • Matériels de bureau et informatique | 3 à 5 ans |
| • Analyseur | 4 à 7 ans |
| • Equipement station | 7 ans |

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.

2.5 Stocks et en-cours

Les stocks de matières consommables sont évalués selon la méthode du premier entré – premier sorti.

2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 Tableau des immobilisations (en €)

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	727 287	22 347		749 634
Immobilisations corporelles	4 299 043	246 895	107 346	4 438 592
Commodat	280 000		9 333	270 667
Immo en cours - avances				0
Immobilisations financières	10 490		154	10 336
Total	5 316 820	269 242	116 833	5 469 229

2.8 Tableau des amortissements (en €)

Rubriques	Amortissem. cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution d'amortissem. de l'exercice	Amortissem. Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	623 111	70 645		693 756
Immobilisations corporelles	2 749 673	346 474	96 740	2 999 408
Total	3 372 784	417 119	96 740	3 693 164

3 Tableau des provisions (en €)

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	45 734			45 734
Provisions pour risques & charges	0			0
Autres provisions pour charges	22 972		21 644	1 328
Provision Indemnité Départ en Retraite	50 271	2 422		52 693
Stocks				
Provison pour créances douteuses				
Total	118 977	2 422	21 644	99 755

L'indemnité de départ en retraite a été déterminée en euros actuels en fonction notamment de :

- la législation sociale,
- l'application de la convention collective,
- l'âge des salariés,
- leur ancienneté dans l'association,
- leur rémunération actuelle (référence dernier mois).

Ce chiffre a été pondéré d'un coefficient pour tenir compte de la probabilité que chaque salarié soit encore présent dans l'association à l'âge théorique de départ en retraite. Le taux d'actualisation retenu est de 4 % selon la source *Agence France Trésor*.

Le montant de 52 693 € intègre les charges sociales.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4 Etat des créances et dettes

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Créance de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres				- à 2ans au maximum à l'origine				
Avances et acomptes versés				- à plus de 2 ans à l'origine				
Créances usagers...	374 774	374 774		Emprunts et dettes financières divers (2)				
Comptes rattachés				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 482	181 482		
Autres	783 083	783 083		Dettes fiscales et sociales	221 305	221 305		
Avances constatées d'avance	25 489	25 489		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 178	14 178		
				Autres dettes	67 967	67 967		
				Produits constatés d'avance	200 455	200 455		
TOTAL	1 183 346	1 183 346		TOTAL	685 387	685 387		
) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice				

i) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

ii) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

5 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Virement poste à poste D	Solde à la fin de l'exercice E=A+B-C+D
Fonds associatifs sans droit de reprise	459 933				459 933
Ecart de réévaluation					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Réserves	90 193				90 193
Report à nouveau	203 134			-28 062	175 072
Résultat comptable de l'exercice	-28 062	-45 486		28 062	-45 486
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	1 991 991	366 800	347 135		2 011 657
Provisions réglementées	45 734				45 734
Droits de propriétaires (commodat)	280 000		9 333		270 667
TOTAL	3 042 924	321 314	356 468		3 007 771

6 Affectation de l'excédent disponible définitivement acquis

<p><i>Origines :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déficit comptable - Report à nouveau antérieur - Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif. 		X
<p><i>Affectations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Report à nouveau - Réserves (dont celle pour le projet associatif) - Fonds associatif sans droit de reprise 	X	

7 Subventions à recevoir

Subventions de fonctionnement 176 030 €.

Subventions d'investissement 595 787 €.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES



8 Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation.

9 Produits constatés d'avance

Ils sont liés à l'exploitation.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

10 Détail des dettes fiscales et sociales

Dont :

a) Organismes sociaux

- URSSAF	43 129
- ASSEDIC	763
- Caisse de retraite	14 944
- Caisse de prévoyance	
- Mutuelle	

TOTAL 58 836

b) Taxes dues sur les rémunérations

Impôts et taxe sur les salaires	10 827
---------------------------------	--------

TOTAL 10 827

c) Dettes concernant les congés payés

Dettes congés à payer	25 138
Provision charges sociales sur dettes congés à payer	12 637

TOTAL 37 775

d) Dettes concernant les primes à payer

Primes à payer	31 219
Charges sociales sur primes à payer	12 807

TOTAL 44 026

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

11 Information concernant les contributions volontaires en nature (bénévolats, mises à disposition etc.)

Conformément aux préconisations du plan comptable, il a été décidé au titre de 2000 de comptabiliser les mises à disposition à titre gracieux dans les comptes 8.

11.1 Au titre de l'équipement

DRIRE

	BRUT	NET amortissements
Matériel et logiciels informatiques	78 969 €	0

ADEME

Programme informatique	0	0
	<hr/>	<hr/>
	78 969 €	0

11.2 Au titre de fonctionnement

Membres

Alimentation en courant des stations	4 082 €
Locaux et charges locatives des stations	39 401 €

ADEME

Sous-traitance technique MERA	26 700 €
-------------------------------	----------

Région

Sous-traitance analyses	4 500 €
-------------------------	---------

74 683 €

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

12 Informations complémentaires

Commodat

La DRIRE a autorisé l'association à occuper des locaux à Angers pour accueillir le laboratoire d'étalonnage.

Le montant des travaux engagés par la DRIRE pour le compte d'Air Pays de la Loire est de 140 K€ amortis sur 20 ans.

La DRIRE a autorisé l'association à occuper des locaux à Nantes pour accueillir les services administratifs.

Le montant des travaux engagés par la DRIRE pour le compte d'Air Pays de la Loire est de 210 K€ amortis sur 90 ans.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF sont évalués à 1 860 heures au 31 décembre 2009.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES